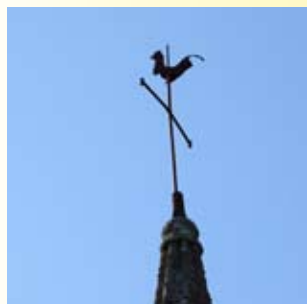
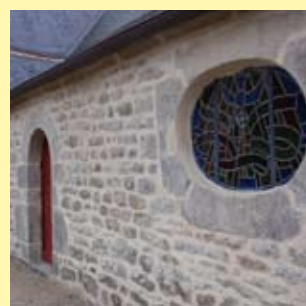
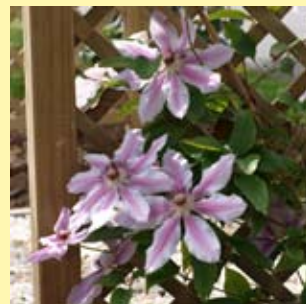


TREMEOC



Bulletin Municipal N° 17 - Juillet 2009



MAIRIE - 29120 TREMEOC
Tél 02 98 87 08 06 - Fax 02 98 87 32 96
Courriel : tremeoc@wanadoo.fr
site internet : www.tremeoc.fr



LE MOT DU MAIRE

A quelques jours de l'été, nous revenons vers vous pour notre second rendez-vous épistolaire. Le budget 2009 voté en mars, les orientations prises, le travail s'est aussitôt densifié et les premiers choix se sont imposés.

Avant d'aborder l'actualité propre à la commune, permettez-moi quelques mots sur la période difficile que traverse le pays. «La crise», une préoccupation légitime, alimentée de façon récurrente par l'ensemble des médias.

Si à l'échelle du pays de Cornouaille nous constatons une hausse de l'ordre de 20% du taux de chômage, nous enregistrons ces derniers mois avec une évidente satisfaction, une situation stable et faible au niveau local. Un constat sur la durée de nature à rassurer les familles, à nous rassurer socialement.

Revenons au quotidien communal : organisations, urbanisme, école, sports, culture, communication, civisme, etc...

Chaque animateur de commission détaille dans les colonnes ci après, les travaux, les réalisations et les principaux projets.

Je n'évoquerai dans ce préambule qu'informations et réflexions complémentaires sur d'autres sujets.

L'équipe municipale : En ce début d'année, nous avons procédé à un «ajustement». Fort de quelques mois de fonctionnement, nous avons fait le choix, guidé par la disponibilité,

de confier la délégation des travaux à André KERDRANVAT, Philippe VIROULET lui succède aux Affaires Scolaires, aux Sports et à la Culture.

Le commerce : Nous avons le projet de réimplanter un commerce de proximité de type supérette à dominante alimentaire. Soucieux de répondre aux besoins de la population, de redonner un «coeur de vie» au centre bourg, nous avons sollicité les principales centrales d'achats, lancé un appel à candidatures. Nous reconnaissons faire face à la frilosité des grandes enseignes qui se prévalent de vouloir faire de la proximité avec une approche de marché différente de la nôtre. Des candidats potentiels, indépendants se sont déclarés. Accompagnés par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Quimper, nous analysons la qualité des premiers projets reçus en mairie.

L'environnement :

Fleurissement : Nous remercions tous nos jardiniers amateurs qui par leurs travaux floraux, l'entretien des abords de leurs propriétés oeuvrent à l'embellissement de la commune et accompagnent notre effort de fleurissement. Un appel : soyons tous acteurs et responsables du développement durable au quotidien (paillage, desherbage écologique des trottoirs par les riverains, etc...).

Toul Dour : Les randonneurs verront prochainement démarrer le drainage et l'entretien des abords du plan d'eau et la restauration du sentier de contournement bien dégradé par les fortes pluies de cet hiver (décision communautaire).

Les transports collectifs : Le Conseil Général réfléchit à un nouveau schéma

de desserte en Finistère. Dans le cadre de cette enquête, nous avons sollicité un passage quotidien par Tréméoc, matin et soir, du réseau Penn Ar Bed. Il nous semblait utile de compléter l'offre actuelle, l'arrêt de bus et l'aire de covoiturage de Ty-Robin.

Sports et Jeunesse : Nous participons à la création d'une école de football intercommunale.

Dans la mesure de nos moyens, nous compléterons l'équipement de notre aire de jeux en faveur des moins de 10 ans. Son succès ne se dément pas et nous encourage très vivement à diversifier les jeux proposés et susciter un nouvel intérêt pour cet outil.

Je ne m'étendrai pas davantage sur nos actions (voir par ailleurs) et conclurai sur nos méthodes de communication et de gestion. D'autres décisions d'importance moindre vont être à prendre sans nécessiter une ouverture à débat public. Mais dans nombre de domaines, nous n'avons pas la prétention, ni les qualités pour tout décider et nous avons une exigence : la concertation. L'expérience récente avec les riverains de la route de Saint-Sébastien montre qu'elle correspond à un souhait. Il nous faut persévérer en ce sens, sur les choix structurants. C'est ensemble que nous devons préparer l'avenir.

Pour terminer, à toutes fins utiles, je vous rappelle le n° d'urgence où le week-end, vous trouverez un élu à votre écoute : 06 70 55 50 36

Très cordialement

Bonnes vacances

Jean L'HELGOUARC'H

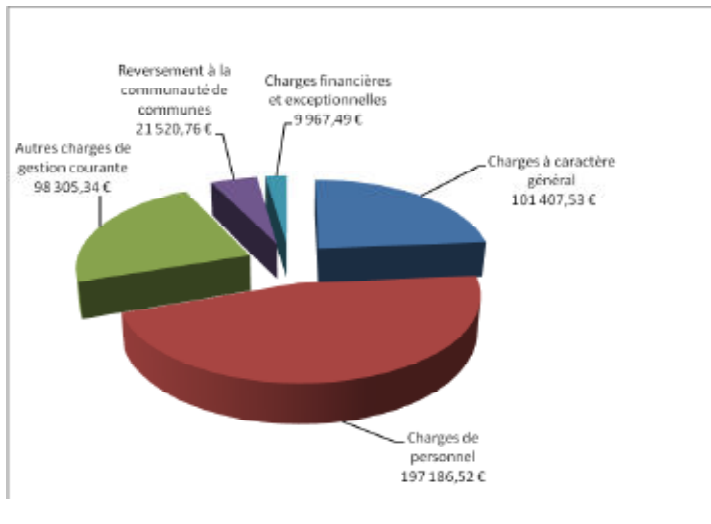
SOMMAIRE

Le mot du Maire
Les finances
Affaires sociales
Travaux
Urbanisme
Pour info

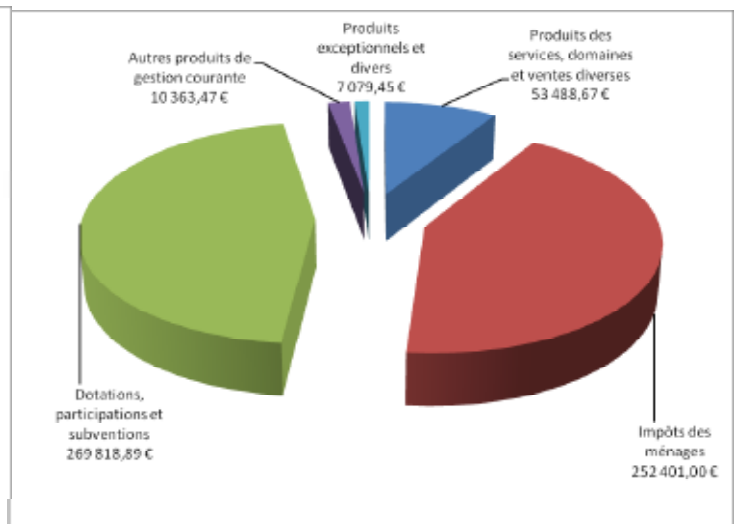
p.2 Affaires sportives et culturelles
p.3 Les associations
p.4 Résultats concours de dessin
p.5 Les animations
p.6 Concours maisons fleuries
p.7 Infos en vrac

p.8
p.8-9
p.10
p.11
p.11
p.12

Dépenses de fonctionnement 2008



Recettes de fonctionnement 2008

**Le compte administratif 2008 fait état des montants suivants :**

En section de fonctionnement, les dépenses s'élèvent à 428 387, 64 €, pour un montant de recettes de 593 151,48 €. D'où un excédent de fonctionnement pour cette année de 164 763,84 €.

L'épargne dégagée annuellement en fonctionnement permet de réaliser les investissements de la commune et de pourvoir au remboursement des emprunts. Les subventions octroyées par des tiers (conseil général, conseil régional, Etat) étant en baisse constante, il est important de conserver une capacité d'autofinancement suffisante pour pourvoir aux travaux envisagés.

En section d'investissement, les dépenses s'élèvent à 149 110,71 €, pour un montant de recettes de 526 705,89 €, soit un excédent d'investissement pour cette année de 377 595,18 €, du fait de fin de travaux et de réception a posteriori de subvention et de récupération d'une partie de la T.V.A..

Le budget primitif 2009 :

Fonctionnement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 724 000,00 €

Investissement : le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à 899 626,76 €. Les investissements les plus importants portant sur la voirie (programme annuel et sécurisation de la route de Saint-Sébastien), le ravalement des bâtiments communaux (école et salle omnisports), la prévision d'achat de l'ancien presbytère.

Le conseil municipal a par ailleurs voté les subventions suivantes pour l'année 2009 :

- Centre Communal d'Action Sociale : 3 378,99 €
- La Raquette Tréméoc Football : 700 €
- La Galoche Trémécoise : 150 €
- L'APEEPT - Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique de Tréméoc : 1 100 €
- l'ASEPT - Association de Sauvegarde et Entretien du Patrimoine : 200 €
- le Comité des Fêtes : 300 €
- la bibliothèque : 320 €
- Subvention OCCE Coopérative Ecole : 1 000 €
- Subvention Chambre des Métiers CFA 29 : 120 €
- Subvention Chambre des Métiers CFA 22 : 60 €

L'Association Loisirs Pour Tous n'avait pas fait de demandes de subventions cette année.



Dans le cadre de l'approche des modes de **garde des jeunes enfants**, la commission a invité les assistant(e)s maternel(le)s de la commune à une première rencontre. Quatre assistant(e)s se sont déplacé(e)s.

Ont été abordés les points suivants :

- le relais des assistantes maternelles (R.A.M),
- les conditions de travail : amplitude horaire,
- les agréments,
- les attentes par rapport à la mairie (sécurité dans le bourg, largeur des trottoirs, fréquentation de la bibliothèque, aide à l'installation),
- les micro-crèches.

Par ailleurs la commission a proposé au C.C.A.S., qui l'a adopté, le principe d'une aide financière de la commune pour les séjours à l'étranger des lycéens et collégiens habitant à Tréméoc.

Les conditions de cette aide sont :

- la non imposition sur le revenu des parents,
- une situation familiale difficile ponctuelle,
- le séjour est fait dans un cadre scolaire,
- un séjour par enfant et par année scolaire,
- participation limitée à 25% du prix du séjour avec un plafond de 50€.

Assistant(e)s maternel(le)s agré(e)s de Tréméoc et disponibilités - mise à jour Avril 2009

NOM	PRENOM	ADRESSE	TELEPHONE	DISPONIBILITE
DUBOIS	Hervé	Kertanguy	02.98.55.07.83	Complet jusqu'à décembre 2009
GLOAGUEN	Isabelle	Pen Enez Coujon	02.98.66.09.73	Complet jusqu'à juin 2010
GOASGUEN	Marie Louise	Route de la Gare	02.98.66.04.40	1 place en oct. 2009
LE DU	Michelle	Poul Vran	02.98.87.06.97	1 place en sept. 2009
LE GALL	Katy	2 Park Kervriec	02.98.87.38.89	1 place en sept. 2009
NICOLAS	Danielle	Le Menez	02.98.87.35.27	2 places en sept. 2009
RANNOU	Danielle	13 Ham. du Menez	02.98.87.07.77	1 place en sept. 2009 + 1 en janv 2010
TREBERN	Lydie	Menez Kerhors	02.98.66.06.66	Complet jusqu'à juin 2012

Actions en faveur de l'enfance et de la jeunesse :

La commune est signataire depuis plusieurs années maintenant de conventions de partenariat avec la ville de Pont-l'Abbé pour le centre de loisirs sans hébergement (vacances scolaires et mercredis loisirs), et l'Association de la Petite Enfance du Pays Bigouden (crèche et halte-garderie, relais des assistantes maternelles).

Cet effort s'est traduit pour l'année 2008 aux résultats suivants :

- CLSH Vacances : 6 426 heures

Ce qui représente une participation financière communale de 24 830,96 €

- Mercredis Loisirs : 2 80 heures

Ce qui représente une participation financière communale de 7 775,12 €

- Augmentation de 27% de la participation financière de la commune en 2008 par rapport à 2007.

- Crèche et halte-garderie : 2 399 heures

Ce qui représente une participation financière communale de 3 670,47 €

- R.A.M. : participation communale de 2 808 €. Il s'agit de faire bénéficier les parents et futurs parents de conseils, de même pour les assistant(e)s maternel(le)s qui peuvent participer à divers ateliers avec les enfants accueillis.

En contrepartie, la commune perçoit une aide de la Caisse des Allocations Familiales, dans le cadre d'un contrat enfance jeunesse. Cette participation s'établit à 8 664,05 € pour 2009, représentant 22 % des sommes engagées.

Parents de jeunes enfants ?

L'association Hamac et Trampoline propose des ateliers « parents-bébés en mouvement » en présence de professionnels de la petite enfance. Les tout-petits (jusqu'à 2 ans ½) accompagnés de leur(s) parent(s) ou grand(s)-parent(s) pourront expérimenter, jouer, découvrir, partager, rencontrer,...

Ces ateliers ont lieu le lundi matin de 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15 à la Maison de l'Enfance de Plonéour-Lanvern (deux fois par mois) et le vendredi matin de 9h30 à 10h15 ou de 10h30 à 11h15 à Penmarc'h (deux fois par mois) - Tarifs : 1,50 € par séance + adhésion à l'association 12 €.

Avant la naissance ou avec bébé vous souhaitez échanger sur le développement psychomoteur de bébé ? Quels sont les enjeux ? Comment l'accompagner ? Besoin de faire le point ? Hamac et Trampoline vous propose de rencontrer une psychomotricienne au centre périnatal de proximité de Pont-l'Abbé sur rendez-vous au 02 98 82 40 50. Contact courriel : hamac.trampoline@yahoo.fr

Nathalie LE GOFF

**Pour
info...**

Tout d'abord, le ravalement de l'école se fera pendant les vacances scolaires par l'Entreprise SEBACO pour un montant de 15 986,90€ TTC.

Suite aux problèmes récurrents d'entrée d'eau de pluie à la salle omnisports, nous avons décidé de faire expertiser la toiture. Des travaux importants seront sans doute à prévoir ; le faux-plafond, qui présente un danger, sera retiré (5000 €). Le ravalement a été fait par l'Entreprise SEBACO (5301,05 € TTC)

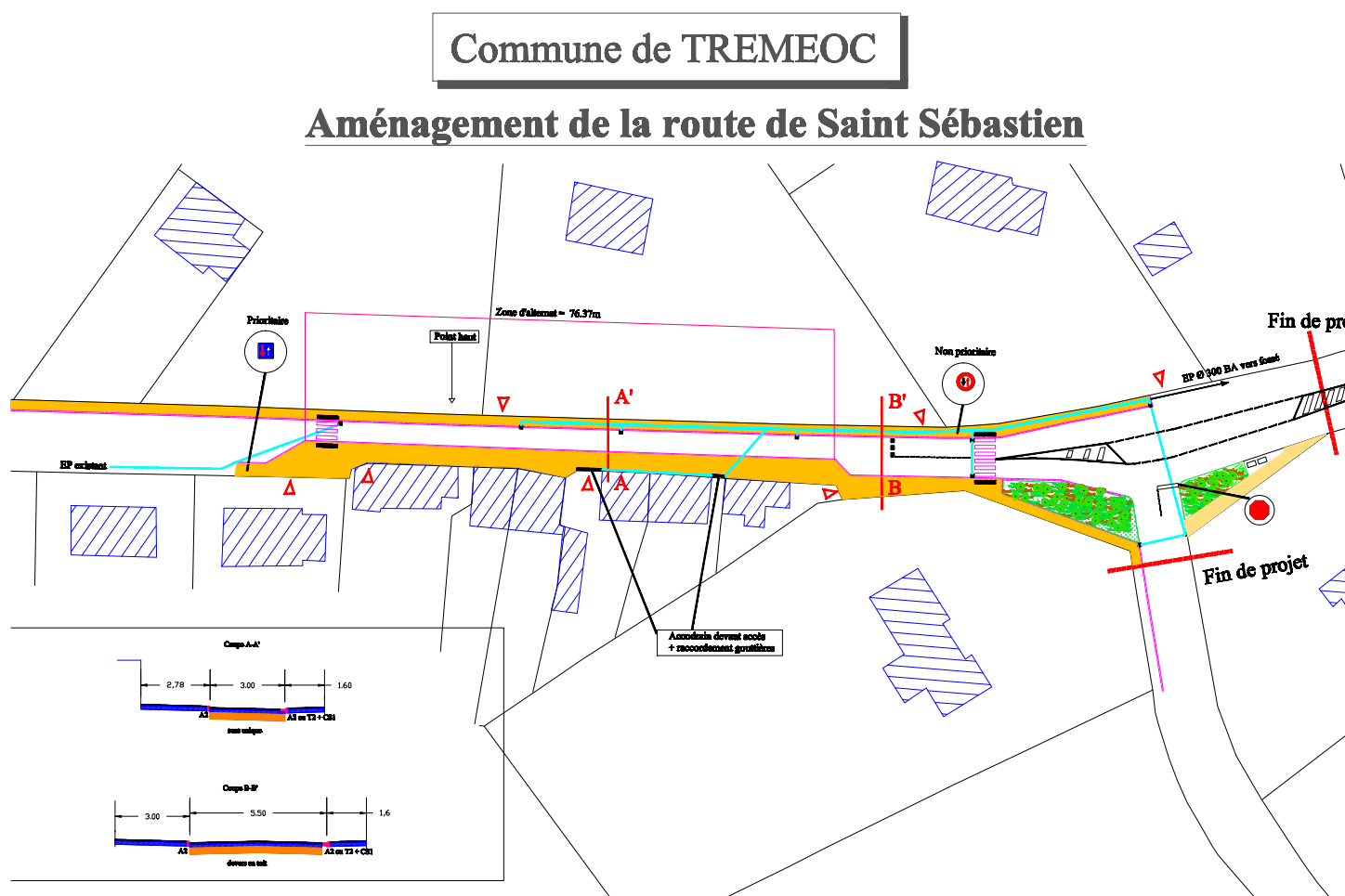
Les fenêtres de la salle communale ont été remplacées par du matériel en PVC. Nous avons dû changer la cloison intérieure en plâtre, les anciennes boiseries n'étant plus étanches, Concernant le columbarium, Gilles NICOLAS et Bruno CAUDAL, employés communaux, ont terminé son aménagement, qui sera suivi par son fleurissement.

Par ailleurs, des travaux de voiries ont été effectués sur l'ensemble de la commune (gravillonnage et goudronnage ...) pour un montant total de 5400 € HT.

Quant à la route de Saint-Sébastien, les travaux d'aménagement et de sécurisation débuteront mi septembre pour une durée d'un mois approximativement. La circulation risque d'être perturbée pendant cette période de travaux : réduction de la voie, création de trottoirs, priorités aux véhicules venant du bourg, pour un montant estimé de 70 000 €.

Le projet définitif a été présenté aux riverains au cours d'une réunion qui s'est tenue le 14 avril dernier.

Le plan ci-dessous est également consultable en mairie.



Lors de sa réunion du 19/02/2009, la commission « urbanisme et aménagements » a étudié plusieurs sujets.

Tout d'abord, les membres de la commission ont évoqué le fleurissement et les aménagements divers à opérer dans le bourg. Depuis, chacun a pu constater l'excellent travail effectué par Gilles NICOLAS et Bruno CAUDAL qui ont su rendre accueillants les abords de la mairie, ou encore les différentes entrées du bourg. Certes, ces aménagements ne sont pas terminés mais c'est un très bon début.

Les membres de la commission encouragent chacun à fleurir sa propriété. Notre commune n'en sera que plus accueillante. Nous vous invitons également à vous inscrire nombreux au concours des maisons et jardins fleuris. Les informations vous sont transmises par voie de presse dès qu'elles parviennent en mairie.

La commission rencontrera les habitants des différents hameaux pour leur soumettre l'installation éventuelle

de panneaux de limitation de vitesse à 50 Km/h afin de sécuriser les traversées.

D'autre part, nous envisageons l'installation de panneaux indicateurs qui permettront aux personnes de s'orienter plus facilement dans la commune.

Les habitants des différents quartiers du bourg seront également invités à se prononcer sur les propositions de dénomination des rues. Au sein de la commission, nous avons entamé une « pré-étude » ; nous serons cependant très attentifs aux idées des riverains et attendons en mairie toutes les suggestions.

Pour clore, cet article, il me reste à vous informer qu'à Tréméoc comme ailleurs, le nombre de demandes de permis de construire a fortement baissé. Il en est de même pour les déclarations préalables et les demandes de certificats d'urbanisme

Mémo Urbanisme

Travaux sur constructions existantes soumis à formalité

(ne s'applique pas aux travaux d'entretien ou de réparations ordinaires)
(Article R421-14 et R 421-17 du code de l'urbanisme)

Nécessite un permis de construire :

- Modification de volume et percement ou agrandissement d'ouverture sur mur de façade,
- Création de surface hors d'oeuvre brute (SHOB) > 20 m².

Nécessite une déclaration préalable :

- Ravalements et travaux entraînant un changement d'aspect extérieur (ex. clôture),
- Création de SHOB inférieur ou égal à 20m² et supérieur à 2 m² (ex. abri de jardin),
- Travaux transformant plus de 10m² de SHOB en SHON (surface hors d'oeuvre nette),
- Modification ou suppression d'un élément d'intérêt patrimonial ou paysager identifié par la commune.



Depuis 2007, la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud pilote un Programme d'Intérêt Général (PIG) en faveur de l'amélioration de l'habitat. A nouveau, la collectivité s'engage sur la poursuite de ce programme pour les années 2009 et 2010. Cette volonté de soutenir les propriétaires dans un projet de rénovation permet la mobilisation spécifique de financement pour les travaux entrepris, mais également un accompagnement des propriétaires tout au long de leur projet (depuis la définition des travaux à entreprendre).

Dans le cadre de ce programme, la Communauté de Communes missionne le PACT du Finistère (anciennement PACT ARIM du Finistère) pour renseigner, conseiller et accompagner les propriétaires tout au long de leurs projet et démarches.

A titre d'illustration, quelques chiffres sur les projets de rénovation soutenus dans le cadre de ce programme au cours des deux dernières années :

- plus de 160 personnes reçues à l'occasion des permanences assurées dans les communes.
- 134 propriétaires occupant leur logement ont été ainsi accompagnés et financés pour des travaux :
 - 3 sorties d'insalubrité,
 - 39 d'adaptation pour des personnes handicapées ou maintien à domicile des personnes âgées,
 - 92 projets d'amélioration.
- 39 études de faisabilités techniques et financières pour des propriétaires bailleurs (concernant 46 logements).

-16 rénovations pour 19 logements locatifs à l'année, en loyers conventionnés dont :

- 17 logements étaient vacants avant travaux,
- 2 sont accessibles à des personnes âgées et/ou handicapées,
- 1 était insalubre avant travaux.

Ainsi le Programme d'Intérêt Général apporte une assistance globale aux propriétaires désireux, ou se posant des questions sur des travaux à réaliser sur leur(s) logement(s). Par ailleurs, les collectivités se mobilisent pour apporter des aides financières pour participer au coût des travaux engagés (l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud, le Conseil Général, le Conseil Régional, les caisses de retraites, des organismes bancaires, ...).

Dans le contexte actuel, ces aides sont précieuses... la question des économies d'énergies aussi.

D'autres dispositifs (plan de relance, éco Prêt à Taux Zéro, dispositifs fiscaux...) viennent compléter ces aides liées au PIG.

L'ensemble de ces dispositifs peut concerner votre projet, que vous soyez propriétaire occupant ou propriétaire bailleur et même acquéreur. L'équipe du PACT du Finistère est là pour vous guider et vous accompagner dans ce projet : depuis un avis technique sur les travaux et aménagements éventuels à entreprendre, les différentes démarches nécessaires, jusqu'à l'établissement de demandes et la perception d'aides financières pour la prise en charge de vos travaux.

Renseignez-vous dans les permanences assurées dans les communes (cf. ci-dessous), en mairie ou à la Communauté de Communes, ou bien au bureau du PACT du Finistère à Quimper.

1er mercredi du mois :	PENMARC'H (mairie) de 11H00 à 12H00
2ème mercredi du mois :	PONT L'ABBÉ (Communauté de Communes) de 9H45 à 10H45 LE GUILVINEC (mairie) de 11H00 à 12H00
3ème mercredi du mois :	COMBRIT (mairie) de 11h00 à 12h00 PLOBANNALEC-LESCONIL (mairie) de 13h30 à 14h30
4ème mercredi du mois :	PONT-L'ABBÉ (Communauté de Communes) de 9h45 à 10h45 LOCTUDY (mairie) de 11h00 à 12h00

AFFAIRES SPORTIVES & CULTURELLES

Ecole de foot - Groupement des jeunes de PEN AR MOOR



Les présidents des clubs de football de Combrit (Fred Dolain), l'Île Tudy (Jean-Yves Guéguen) et Tréméoc (David Le Corre représenté par Manu Andro) ont signé, le 18 avril dernier, la création du groupement des Jeunes de Pen Ar Moor dans le cadre de l'école de foot.

Débutants, poussins et benjamins évolueront dans ce groupement, encadrés par des personnes des trois communes.

Bruno Toularastel de l'USIT, Thierry Toulemont du CSMFC et Hermann Le Cossec de la Raquette Tréméocoise seront dans le Bureau.

Fred Chauvel, Luc Kerveillant et Colette Le Floc'h

assureront la gestion du groupement et les relations avec le district.

Le Groupement est signé pour quatre ans, le souhait étant bien entendu de renouveler la signature au terme de ces quatre années.

D'ici là, nos jeunes footballeuses et footballeurs pourront profiter des équipements sportifs des trois communes, sous les couleurs bleu et orange du logo du Groupement Pen Ar Moor.



Laurence LE PAVEC

Nos associations...

APEEPT

Association des parents d'élèves de l'Ecole Publique de Tréméoc

Contact : Nathalie KERVIEL 06 81 95 55 15 ou ape.tremeoc@wanadoo.fr

ASEPT

Association de sauvegarde et d'entretien du patrimoine de Tréméoc : cyclotourisme et découverte et entretien du patrimoine

Contact : Dominique TREBERN 02 98 66 06 66

COMITE DES FETES

Créé en 1989 - Animations dans la commune

Contact : Michel JOLIVET 02 98 87 22 63

FNACA - Section Tréméoc

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie

Contact : Pierre KERVELLANT 02 98 87 08 19

GALOCHE TREMEOCOISE

Club de galoche comprenant une soixantaine de licenciés (toutes catégories confondues). Entraînements le samedi après-midi à partir de 14h30 au galochodrome.

Contact : Xavier TIRILLY 02 98 87 78 91

LOISIRS POUR TOUS

Association de loisirs proposant de la marche le jeudi AM (RDV place de la mairie à 14h), des travaux manuels le lundi AM à la salle municipale, de la sophrologie le mardi soir de 19H15/20H30 et de la peinture chinoise le jeudi soir de 19H00 à 21H00 et le vendredi soir de 9H30 à 11H00, activité de scrapbooking également proposée.

Contact : Mireille BENOIT 02 98 87 03 45

RAQUETTE TREMEOCOISE (football)

Deux équipes. Entraînement le vendredi soir

Contact : David LE CORRE 02 98 66 02 46

SOCIETE DE CHASSE

Contact : Jean Pierre JEGOU 02 98 82 19 51

CLUB MULTISPORT DE PLONEOUR LANVERN

Section Tennis - Entraînement le mercredi soir - salle omnisport Tréméoc

Contact : Président Dominique PLOUZENNEC 02 98 82 63 82

Pierre-Yves DANIEL 02 98 56 45 40

tournoi de tennis pour licenciés tous niveaux du 25 juillet au 4 août



Déjà 10 ans !!!! Le club de Badminton Loisir Tréméoc est né en 1999 à l'initiative de Fernanda Le Guichaoua, Véronique Hélies, Ghislaine Pignot et Sylvie Tuillon. C'est sous la férule de ces quatre passionnées et avec l'appui de l'association Loisirs pour Tous que l'activité Badminton a pu être créée.

Dès sa création, l'engouement pour ce sport est tel qu'une section Ado 12-18 ans est créée et encadrée par Fernanda le Guichaoua et Véronique Hélies.

Le nombre de nouveaux adhérents au club n'a cessé d'augmenter de façon fulgurante, pour atteindre les 60 licenciés à la saison 2008/2009, 30 adultes et 30 enfants.

Depuis 2005, la présidence est assurée par Jean-François HELIES et la section jeunes s'est agrandie avec l'ouverture d'une section 7-11 ans grâce à la participation des parents.

Le club est avant tout convivial, ouvert à tous, quelque soit son niveau de jeu ou sa condition physique.

La pratique du badminton à Tréméoc est une pratique de loisir. Il n'y a pas d'entraînement pris

en charge par un entraîneur ni de compétition officielle. Cependant des conseils peuvent être donnés aux joueurs qui débutent l'activité. Le badminton est un sport accessible à tous, où l'on s'amuse dès le début. Et surtout, on se rend très vite compte que derrière le plaisir du jeu, se cache un univers de stratégies, de techniques, d'observations dont on ne se lasse pas de découvrir et de travailler à chaque entraînement. Le club est composé de membres bénévoles qui s'occupent de la gestion, de l'encadrement des jeunes et du bon fonctionnement du club. Les entraînements se déroulent à la salle polyvalente de Tréméoc.

Pour adhérer, les formalités sont simples : s'inscrire lors d'une séance auprès de Jean-François HELIES, payer une adhésion modeste et fournir un certificat médical.

Entraînement le mardi et le vendredi soir

Contact et renseignements :

Jean-François HELIES 02 98 87 29 45

Véronique HELIES

A Tréméoc, la petite bibliothèque en pierres, gérée par l'**association Plijadur Da Lenn**, se tient fièrement face à l'église et met un véritable point d'honneur à proposer de nombreux ouvrages pour tous les âges. Des étagères réservées aux enfants, en passant par celles des romans policiers, d'aventure ou de comédies, cinq bénévoles souriantes et accueillantes, guident, dans leurs choix, les gourmands d'histoires. Mais savent-elles que, lorsque les lumières s'éteignent, les mots, les phrases, les reliures et les auteurs n'hésitent pas à se bousculer pour se disputer les meilleures places ?

« Il remonta les marches 4 à 4 et sortit son portable de son sac.

C'était Jaye Winston. – Alors, dit-elle, comment ça s'est passé au Getty ? » ...

... « La femme du boulanger ne supportait pas les chats.

Si elle gardait celui-là, c'était seulement parce que la boulangerie était envahie de souris. » ...

... « Le tempérament, c'est un comportement bien sûr, mais c'est un « comment » du comportement, une manière de prendre place dans son milieu. »

Et puis, régulièrement, avec hardiesse et courage, des nouveautés s'insèrent dans la collection, s'autorisant ainsi un succès certain.

« Dans l'enfer vert du Vietnam naît une amitié extraordinaire entre Sky, un apâche enrôlé dans l'armée américaine, et un jeune reporter français de 18 ans » ...

... « - Chloé ? – oui – Je voulais te dire... J'espère... Enfin plutôt je voudrais...

Oui c'est ça, je voudrais... Je voudrais que tu reviennes dans cette maison parce que... »

Quels sont les horaires ? le lundi de 17H à 19H et le samedi de 11H à 12H30.

Quels sont les tarifs ? 15€/famille, 10 €/adulte et 5€/enfant.

N'hésitez pas à faire part de vos remarques et suggestions.

La lecture à Tréméoc : des heures de plaisir à tous petits prix !

Isabelle TANNEAU





CONCOURS DE DESSIN... «Fais ce qu'il te plaît...»



Merwan RAPHALEN, 3 ans.



Thomas CONRY, 4 ans.



Victor HELIES, 5 ans.



Juliette CUEFF, 8 ans.



Camille CUEFF, 10 ans.

Le concours de dessins s'est achevé fin janvier 2009. De nombreuses oeuvres ont été déposées en mairie et le conseil municipal remercie tous les participants. Trois jurys, composés des membres du conseil municipal, de l'association Loisirs Pour Tous et des habitants de Tréméoc, ont voté. Cinq lauréats ont remporté chacun un abonnement à la bibliothèque, ainsi qu'un livre. Bravo à tous les artistes et merci de votre participation!



LES ANIMATIONS...

Juillet...

- 11 au 17 Exposition de Nikko KALI à la mairie,
- 14 Déjeuner républicain, salle omnisport
- 18 au 31 Exposition de Luz, peinture chinoise, à la mairie
- 18 Fest Noz au lieu dit Saint-Sébastien

Août...

- 3 au 14 Exposition de Nicole ROUILLET, peinture, à la mairie
- 8 Concours-jubilé de galoche, au galochoodrome
- 29 Concours du club de galoche, au galochoodrome

Novembre...

- 15 Vide jardin, à la salle polyvalente

Décembre...

- 5 Téléthon, au bourg et salle polyvalente
- 13 Visite du Père Noël, sur la place de la maire.

DEJEUNER REPUBLICAIN DU 14 JUILLET

Le principe...

Autour de la salle omnisports, accueil de la population à partir de 12H par Monsieur le Maire et le conseil municipal. Chacun apportera ses victuailles, on pourra partager avec ses voisins en toute convivialité. En cas de mauvais temps, il est prévu un repli dans la salle omnisports.

Si vous savez jouer d'un instrument de musique, apportez-le !

Proposition d'animations après le pique-nique (activités digestives pour petits et grands) ...

- concours de galoche, de boules,
- courses à l'œuf et en sac,
- tir à la corde
- ...

Inscriptions en mairie
jusqu'au samedi 11 juillet 2009 à 12H.



« FLEURIR LA FRANCE » - Palmarès du concours communal

Huit candidats se sont présentés dans la catégorie « jardin de plus de 100 m² très visible de la rue ».

1 - ex aequo – Christian et Christiane DEMATHIEU et Luce UHEL

3 – Marie-Hélène COLIN

6 – Laure LUCAS

4 – Katy LE GALL

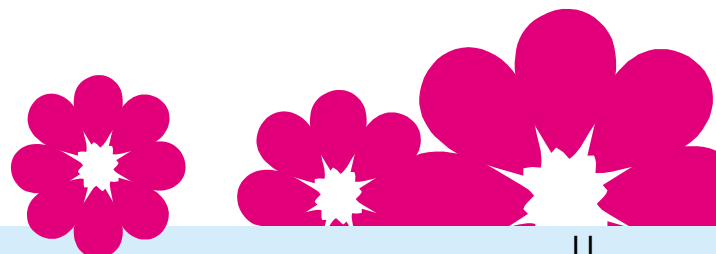
7 – Maryline LETTY

5 – Annie LE BIHAN

8 – Xavier CHEVER

Le jury communal a proposé la candidature de Madame COLIN au jury communautaire. Le Maire et le conseil municipal remercient très chaleureusement les candidats qui oeuvrent à l'embellissement de la commune et espèrent une participation encore plus importante en 2010.

Chacun recevra un prix qui lui sera remis le dimanche 15 novembre 2009 à l'occasion du « vide-jardin » organisé conjointement par l'association Loisirs Pour Tous et le Comité des Fêtes.





Vitesse... Les routes de la commune ne sont pas des circuits de course... La vitesse dans le bourg est limitée à 50 kms/h et les ronds-points doivent être respectés et ce pour la sécurité de tous. Merci de ralentir également à l'approche des habitations dans les lieux dits.

Animaux domestiques... Les propriétaires et possesseurs d'animaux, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Les feux... Les feux sur la commune sont autorisés tout au long de l'année. Attention toutefois à la sécurité et les nuisances du voisinage. (Arrêté préfectoral consultable sur internet et en mairie).

Passeport... Depuis le 28 avril dernier, la mairie de Tréméoc n'est plus habilitée à recevoir les demandes de passeport. Les communes les plus proches pour l'instruction des nouveaux passeports biométriques sont Plonéour-Lanvern, Pont-l'Abbé et Quimper.

Bienséance... Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore tels que notamment, tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, peuvent être effectués :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Résultats du questionnaire... Merci à toutes les personnes ayant fait retour de leur questionnaire (13% de participation). Cela nous a permis de collecter quelques informations dont voici les grandes lignes...

Commerce : Le dépôt de pain vient en 1ère place avant l'alimentation, les journaux et un bar-épicerie en 3ème et 4ème position ; en service annexe, le point poste est largement sollicité.

Affaires sociales : Les rencontres intergénérationnelles sont recherchées par le biais de différentes animations (goûter, expositions, spectacles d'écoles).

Affaires sportives et culturelles : Les équipements sportifs sont satisfaisants. En tête des animations souhaitées sur la commune, les spectacles et concerts se distinguent très largement devant les expositions, les randonnées, et les séances de lecture.



Information et communication : A la quasi unanimité, un seul bulletin municipal par an n'est pas suffisant. Le E-bulletin (bulletin reçu par internet pour les personnes équipées) a ses adeptes. Quant au site Internet, les idées affluent...

A ce propos, nous vous invitons à vous connecter sur le nouveau site de la municipalité :

www.tremeoc.fr

Travaux et voiries : La sécurité est le point qui ressort de cette enquête et notamment la demande de ralentisseurs.

Urbanisme et environnement : Quasi unanimité encore pour le fleurissement de la commune : les personnes y sont sensibles. Le compostage est pratiqué mais pas encore très largement et certains aimeraient être guidés dans la mise en oeuvre.

Laurence LE PAVEC

Recensement Militaire... Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. La mairie vous remettra alors une ATTESTATION DE RECENSEMENT qu'il est primordial de conserver précieusement : en effet, cette

Changement du nom d'usage dans le cadre d'un mariage....

Une nouvelle démarche en ligne vous est proposée. La déclaration de changement de nom d'usage est une procédure simple mais fastidieuse puisqu'il faut la répéter auprès de multiples administrations. C'est pourquoi la Direction générale de la modernisation de l'Etat a souhaité unifier ces formalités en permettant d'informer plusieurs organismes en une seule démarche réalisable en ligne sur Internet.

Comment procéder ? Il est possible de déclarer en ligne un changement de nom d'usage après avoir ouvert un compte personnel sur « mon.service-public.fr ». Cet espace est accessible depuis la page d'accueil du portail www.service-public.fr

ou directement à l'adresse www.mon.service-public.fr.
attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire et même conduite accompagnée). Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

Quels sont les organismes informés ? Dès à présent, l'usager peut informer en une seule démarche les services de l'assurance maladie (CPAM, MSA, RSI), ceux des allocations familiales (CAF) et le bureau du Service national (BSN). D'autres partenaires rejoindront le dispositif progressivement, en commençant, dès le premier semestre de cette année, par l'assurance vieillesse (CNAV) et le Pôle emploi (ex-Assedic/ANPE).

Prix du service ? Le service est gratuit.

Ministère du Budget, des comptes publics et de la fonction publique